

PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2015**

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 8 juin 2015, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Denis Courte  
Richard Pépin  
Danielle Woolley

Pierre Bertrand  
Huguette Drouin  
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire Steven Larose déclare la séance ordinaire ouverte.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

15-06-98

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance du 8 juin 2015 et d'ajouter le point : «Livre de recettes» au point varia.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2015**

15-06-99

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 11 mai 2015.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2015.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

15-06-100

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois de mai 2015, pour la somme de 3 272.97 \$.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

5.2 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 202-2003 ET SES AMENDEMENTS**

15-06-101

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par l'inspecteur en voirie en vertu du règlement no 202-2003 et ses amendements, au courant du mois de mai 2015, pour la somme de 470.46 \$.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

### 5.3 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, soit pour un montant total de 179,756.19 \$ et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 3920 à 3955:

15-06-102

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
3916	SHÉRIF DU DISTRICT DE TERREBONNE	17 125.00	VENTE POUR TAXES
3917	BELL MOBILITÉ	227.78	FRAIS CELLULAIRES ET NOUVEL APPAREIL
3918	BELL CANADA	129.23	FRAIS TELECOPIEUR
3919	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE (MAI)		FRAIS DE FINANCEMENT AUTO-POMPE
	SALAIRES VERSÉS	11 840.11	DÉPÔTS DIRECTS MARS
	<b>TOTAL DES DÉBOURSÉS PAYÉS EN MAI 2015</b>	<b>29 322.12</b>	
3920	BELL MOBILITÉ	38.13	FRAIS TELEAVERTISSEURS
3921	HYDRO-QUÉBEC	480.92	ÉCLAIRAGE DES RUES
3922	ÉLECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	521.62	ESSENCE
3923	IMPRIMEMOI.COM	86.23	LETTRES FAMILI-FÊTE POUR FANIONS
3924	ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	561.08	INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL
3925	OUTILS TREMBLANT INC.	237.99	SOUFFLEUR À FEUILLES
3926	DOMINIQUE CADIEUX	691.40	HONORAIRES - PROJET COOP
3927	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	99.54	LIVRES BIBLIO
3928	GUYLAIN CHARLEBOIS	75.00	SERVICES POUR TESTS D'EAU CC
3929	RÉPARATION JEAN-PIERRE MAILLÉ INC	105.67	RÉPARATION DU BALAI MÉCANIQUE
3930	CORPORATE EXPRESS	459.41	FOURNITURES DE BUREAU
3931	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	495.17	TREILLIS MÉTALLIQUE, GÉOTEXTILE
3932	GROUPE YVES GAGNON	231.79	PONCEAU POUR LE CUBE MORENCY
3933	LUC MERCURE	500.00	HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR Je participe
3934	JEAN-FRANÇOIS LANTEIGNE	30.50	REMB. ACHAT PIÈCES POUR CAMION INCENDIE
3935	ROBERT LEGARÉ ÉQUIPEMENT DE BUREAU	2 290.30	CHAIRES POUR SALLE DE CONSEIL
3936	MARCHÉ SANTÉ 2000 INC	148.03	PRODUITS MÉNAGERS ET PÉRISSABLES
3937	DIANE FORTIER	162.01	FLEURS ET ACCESSOIRES
3938	FÉDÉRATION QUÉ. DES MUNICIPALITÉS	799.08	INSCRIPTION AU CONGRÈS FQM
3939	TIFFANY SCHIPPEL	150.00	CONTRIBUTION ACTIVITÉS LOISIRS
3940	JEAN-FRANÇOIS GUÉNETTE	150.00	CONTRIBUTION ACTIVITÉS LOISIRS
3941	VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	344.93	OUVERTURE DE DOSSIERS
3942	ENVIROFORET INC	1 112.50	REMISE DE LA RETENUE DE 10 %
3943	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	4 515.72	BALAYAGE: 2012.06 \$, NIVELAGE SECTEUR SUD: 1322.21 \$
			GRAVIER JACK-RABBIT: 251.09 \$
			RÉPARATION LAC-DU-BROCHET: 470.46 \$
			NIVELAGE SECTEUR VERDURE & DUNCAN SUD: 459.90 \$
3944	HUGUES JACOB	102.60	FRAIS DE DÉPLACEMENT
3945	DANIELLE WOOLLEY	45.09	FRAIS DE DÉPLACEMENT
3946	HUGUETTE DROUIN	61.29	FRAIS DE DÉPLACEMENT
3947	MRC DES LAURENTIDES	59 780.00	QUOTE-PART, 2E VERSEMENT
3948	SÛRETÉ DU QUÉBEC	58 646.00	SERVICE DE LA POLICE, 1ER VERSEMENT
3949	LES SERVICES D'ENTRETIEN ST-JOVITE 1987 INC.	89.81	PIÈCES POUR APPAREIL DE CHAUFFAGE (CITERNE 314)
3950	CENTRE DE LOCATION ST-SAUVEUR	327.57	LAMES DE SCIES (INCENDIE)
3951	VILLE DE MONT-TREMBLANT	9 145.11	ACHAT DES RADIOS (INCENDIE)
3952	LES SERRES D'ARUNDEL S.E.N.C.	68.96	ACHAT DE 2 JARDINIÈRES (H-D-V)
3953	GILLES RODRIGUE	46.80	FRAIS DE DÉPLACEMENT (OVU)
3954	SABIN PROVOST MÉCANIQUE	268.75	SERVICE MÉCANIQUE SUR CITERNE (314)
3955	JESSE RICHMAN	250.00	CONTRIBUTION FINANCIÈRE CINÉ-FOIN
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 033.29	REMISES CONTRIBUTION GOUV. MAI
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	2 018.40	REMISES CONTRIBUTION GOUV. MAI
	RREMQ	1 263.38	REMISES RÉGIME DE RETRAITE MAI
	<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>150 434.07</b>	

- adoptée à l'unanimité par les conseillers -

5.4 **ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI 2015**

15-06-103

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de mai 2015.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers

5.5 **PACTE FISCAL – APPUI À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

15-06-104

**CONSIDÉRANT QUE** le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

**CONSIDÉRANT QUE** 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

**CONSIDÉRANT QU'**il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

**Il est proposé par :** Monsieur le Conseiller Richard Tees

**Et appuyé par :** Monsieur le Conseiller Richard Pépin

**D'APPUYER** la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

**DE DEMANDER** à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

c. c. :

- Philippe Couillard, premier ministre du Québec;
- Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre responsable de la région des Laurentides
- Yves St-Denis, député d'Argenteuil

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

## 5.6 PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS (PNHA)

**CONSIDÉRANT QUE** le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), est un programme qui appuie les projets dirigés ou proposés par des aînés. Il vise à aider les aînés à participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur collectivité et à y contribuer en participant aux activités sociales et en menant une vie active.

**CONSIDÉRANT QUE** les projets doivent viser un ou plusieurs des cinq objectifs du programme :

- promouvoir le bénévolat chez les aînés et les membres des autres générations;
- inciter les aînés à participer à la vie de leur collectivité en encadrant d'autres personnes;
- accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris l'exploitation financière;
- appuyer la participation et l'inclusion sociale des aînés;
- fournir une aide à l'immobilisation pour les projets et programmes communautaires, nouveaux et existants, destinés aux aînés.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est éligible à une aide financière offerte par le ministère Emploi et Développement Social Canada pouvant atteindre \$25,000;

**CONSIDÉRANT QUE** l'appel de propositions du PNHA 2015-2016 est ouvert du 29 mai au 10 juillet 2015 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'apport de nombreux bénévoles est primordial dans notre milieu afin d'assurer la viabilité et la dynamique du milieu, tels que la bibliothèque, les loisirs ou une éventuelle Coopérative de service de proximité;

**CONSIDÉRANT QU'**en participant à un tel projet collectif, les aînés de Montcalm brisent leur isolement et partagent leurs expériences et compétences;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de :

- de mandater Dominique Cadieux, agent de développement, afin de compléter ladite demande de subvention d'un maximum de 25 000,00 \$ auprès du ministère Emploi et Développement Social Canada;
- d'autoriser le directeur général à signer tous les documents afférents.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

## 6. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

**Denis Courte**, conseiller responsable de la voirie, annonce que l'appel d'offre pour les travaux en infrastructure de certains chemins municipaux sera sur le système public SEAO dès le 15 juin. L'ouverture publique des soumissions sera le 8 juillet à 15h. Sur une autre note, il confirme que le comité pour la Famili-fête 2015 est formé et invite de nouveaux bénévoles à se joindre à eux.

**Danielle Woolley**, conseillère responsable des aînés, résume la rencontre du 25 mai de la CASA où quelques points ont été abordés : Vieillir en santé, l'accessibilité des services, résidences locales et le réseau sentinelle PAIR et finalement l'entente retrouvée au point 9.2 du présent procès-verbal.

**Pierre Bertrand**, conseiller responsable du développement économique, trace un compte rendu de la rencontre citoyen sur le développement économique du 16 mai dernier. Suite à ce succès, sur les trente citoyens présents, huit ont décidé de s'impliquer à la formation d'un conseil d'administration provisoire.

**Huguette Drouin**, conseillère responsable de la bibliothèque et de la culture, mentionne qu'une fois de plus cette année, la bibliothèque de Montcalm se mérite et maintient ses 3 sceaux livresques. Afin d'obtenir un quatrième sceau, il suffirait notamment, de couvrir plus d'heures d'ouverture. Également elle mentionne que le responsable, M. Nadeau a participé à une formation sur les livres numériques. Finalement dès le 15 juin, Biblio-Laurentides sera disponible virtuellement 24h/24h. Relativement à la culture, elle a participé à «LA CULTURE C'EST NOTRE AFFAIRE! ». Elle termine en invitant tous les citoyens à participer à l'activité culturelle «Je PARTicipe» et toutes autres offres que Montcalm publiera prochainement.

**Steven Larose**, maire, annonce que les travaux pour la confection d'un nouveau sentier de motoneige reliant Lachute à notre village avance rondement. Il annonce également en primeur qu'à compter de la fin août, début septembre, un nouveau service de transport collectif reliant Mont-Tremblant à Saint-Sauveur et ce, 3 fois par jour! L'horaire du circuit est sur le point de sortir. Vérifiez les nouvelles à ce sujet.

Le bulletin municipal sortira tel que prévu, avant la St-Jean Baptiste.

Sur le plan régional :

- La MRC des Laurentides rédige présentement le nouveau contrat de collecte des ordures. Pour Montcalm aucune modification majeure n'est apportée, à l'exception qu'il n'y aura plus de collecte porte-à-porte d'encombrants en raison notamment du succès des écocentres et de la décision de la majorité des municipalités de la région.
- Il finalise en mentionnant qu'Hydro-Québec conclura officiellement sur le tracé d'une nouvelle ligne entre Mont-Tremblant et Ste-Adèle. Le tracé «A» a été finalement retenu, celui que la municipalité a toujours favorisé en raison du moindre impact sur notre collectivité et territoire. Le secteur du Mont-Blanc ne sera donc pas touché.

## **7. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

### **7.1 APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUEBEC (TECQ 2014-2015)**

15-06-106

**CONSIDÉRANT QU'**une contribution financière est octroyée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2015);

**CONSIDÉRANT QU'**un devis numéro 88-78055 est élaboré relativement aux travaux autorisés dans le cadre dudit programme visant les tronçons des voies suivantes :

- Chemin Duncan Sud (88-78055-04)
- Chemin du Lac-Beaven (88-78055-03)
- Chemin du Lac-des-Pins Sud (88-78055-01)
- Chemin du Lac-Verdure Nord et Chemin du Lac-Earl Est (88-78055-06)
- Rues de Berne et de Lausanne (88-78055-05)
- Chemin Tassé (88-78055-02)
- Chemin Morgan et Rue Roger (88-78055-08)

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres public pour les travaux selon le devis numéro 88-78055.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

7.2 **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

15-06-107

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité de faire parvenir une demande de subvention au député d'Argenteuil, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour effectuer des travaux de préparation et pavage d'un tronçon du Chemin du Lac-des-Pins Sud, pour la somme de 35 000 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.3 **PROGRAMME 2015 PATROUILLE VERTE**

15-06-108

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par : Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité :

- de participer au programme 2015 «Patrouille verte» dont le but est d'informer la population de la réglementation en vigueur sur la gestion des matières résiduelles, conformément à l'adoption par le gouvernement du Québec de la politique interdisant l'enfouissement du papier, du carton et du bois;

- de mandater le journalier ou l'inspecteur à remettre des billets de courtoisie sur la participation des contribuables à la collecte sélective (présence du bac vert lors de la collecte) et sur les matières déposées dans les bacs.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.4 **ABAT-POUSSIÈRE – CHEMIN DU LAC-VERDURE NORD**

15-06-109

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu que le conseil autorise l'épandage d'abat-poussière sur un tronçon d'environ 1200 mètres linéaires du chemin du Lac-Verdure Nord, pour la somme de 2 000 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.5 **249 CHEMIN DU LAC-BROCHET**

15-06-110

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Montcalm a procédé par la vente par shérif de la propriété sise au 249 chemin du Lac-du-Brochet, lot 53 du bloc « D », au cadastre officiel du Canton de Montcalm, pour défaut de paiement de l'impôt foncier, le 14 mai 2015;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Montcalm s'est révélée adjudicataire par faute d'enchérisseur ;

**CONSIDÉRANT** que le coût d'acquisition est de 17 125 \$, soit le montant de la mise de départ ;

**CONSIDÉRANT** que ladite propriété est abandonnée et que la municipalité ne connaît pas l'état des infrastructures existantes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de procéder à la vente de la propriété du 249 Chemin du Lac-du-Brochet par appel d'offres au montant de base de départ de 17 125 \$ selon les conditions suivantes :

- Vente «Sans garanties légales contre les vices cachés» annotées au contrat notarié;
- Le nouveau propriétaire devra procéder, un an maximum après l'acquisition, à une démolition ou une rénovation selon l'approbation du règlement sur les PIIA;

- Faire paraître ladite vente par le bulletin municipal du mois de juin;
- Fixer la date d'ouverture des offres pour le 4 août 2015 à 15h.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.6 **EMBAUCHE DE MAURICE THIBERT À TITRE DE JOURNALIER SUR APPEL**

15-06-111

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin et résolu d'embaucher Monsieur Maurice Thibert à titre de journalier sur appel et sur disponibilité, au taux horaire de 14 \$.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

7.7 **HALTE ROUTIÈRE ET TERRE-PLEIN : ACHAT DE VIVACES**

15-06-112

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu d'acheter des plantes vivaces pour un montant maximal de 600\$ plus taxes et de mandater Diane Fortier à leur implantation à la halte routière et sur le terre-plein d'accueil de la rue Principale.

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

8 **LOISIRS ET CULTURE**

8.1 **ACHAT D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE PAR CAMÉRA (HALTE ROUTIÈRE)**

15-06-113

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Montcalm acquiert une borne interactive via le programme de la MRC des Laurentides ;

**CONSIDÉRANT** qu'une fois installée, ladite borne nécessite une surveillance afin de contrer le vol et/ou le vandalisme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité de mandater la firme Alarme Provinciale pour l'achat et l'installation d'un système de deux caméras de surveillance (intérieur et extérieur) pour un montant de 1 211.84 \$;

- adoptée à l'unanimité par les conseillers –

9. **SERVICE INCENDIE ET SERVICE PUBLIC**

9.1 **SERVICE INCENDIE – EMBAUCHE DE WILLIAM TRUDEL-MILLER À TITRE DE CADET POMPIER**

15-06-114

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu d'embaucher William Trudel-Miller à titre de cadet pompier, au taux horaire de 12.00 \$ selon la politique salariale en vigueur.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents –

9.2 **CONCLUSION D'UNE ENTENTE DE COLLABORATION AUX FINS D'OFFRIR DES SERVICES AUX PERSONNES VIVANT DANS DES CONDITIONS D'INSALUBRITÉ MORBIDE**

15-06-115

**CONSIDÉRANT QU'**au cours des dernières années, des interventions réalisées par différents intervenants ont permis de mettre à jour des situations et conditions d'insalubrité, notamment d'insalubrité morbide, qui peuvent s'avérer grandement préjudiciables pour la santé et la sécurité des résidents;

**CONSIDÉRANT QUE** les organisations concernées par cette problématique se sont rencontrées afin d'identifier les situations vécues par les intervenants

et permettre de mieux coordonner les actions et les interventions face à ce problème;

**CONSIDÉRANT QU'**une entente de collaboration a été établie entre les organismes concernés, soit : L'Agence de santé et de services sociaux des Laurentides, le CSSS des Sommets, la Sûreté du Québec, les Municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré et de Lac Supérieur et les villes de Sainte-Agathe-des-Monts et Mont-Tremblant;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu

- **D'AUTORISER** le maire de Montcalm à signer l'entente à intervenir entre les parties.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents –

#### 10. **CORRIDOR AÉROBIQUE**

La municipalité de Montcalm, la MRC des Laurentides ainsi que le ministère des Transports viennent de conclure et signer la dernière entente avec les citoyens riverains certifiant la réouverture du corridor aérobie à la hauteur du lac des Pins, permettant ainsi le passage des vélos et des piétons. La réouverture sera officialisée dans les prochains mois lors de la finalisation des derniers aspects administratifs.

#### 11. **VARIA**

##### 11.1 **LIVRE DE RECETTES**

15-06-116

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité de financer jusqu'à 1 000.00 \$ le projet de confection et d'impression d'un livre de recette des familles de Montcalm.

- adoptée à l'unanimité des conseillers présents –

#### 12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2<sup>e</sup> période de questions est offerte aux citoyens présents.

#### 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

15-06-117

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 152 (2) du Code municipal.

---

Steven Larose, maire

---

Hugues Jacob, directeur général  
et secrétaire-trésorier